

## Equipes éducatives, participez à la 6ème édition de la Semaine de l'ESS à l'École du 28 mars au 2 avril 2022



**Plus de 20 000 élèves engagés depuis 2017**

Portée par L'ESPER, l'OCCE et Coop FR, la « Semaine de l'ESS à l'École » vise à promouvoir l'ESS à l'École. De la maternelle au lycée, cette action offre un cadre pour faire découvrir l'ESS et permettre aux élèves de mieux appréhender le mode d'entreprendre en collectif.

L'ESS, méconnue malgré sa forte présence dans le quotidien des Français<sup>1</sup> :

- 155 000 entreprises employeuses en France
- 2,4 millions d'emplois - 14% du total des emplois privés salariés en France
- 22 millions de bénévoles à 90% dans une association
- 28 millions de sociétaires dans les coopératives
- 35 millions d'adhérents à une mutuelle de santé
- 20 millions de membres d'une mutuelle d'assurance

Professeur.e.s des écoles, enseignants de toutes disciplines, personnels techniques, CPE, chefs d'établissements ... faites découvrir en classe l'engagement, l'entrepreneuriat collectif et **les principes de l'Economie Sociale et Solidaire** : la démocratie, la durabilité, la solidarité...

**Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et d'outils pédagogiques en libre accès.**

Exemples d'actions si vous souhaitez :

- **Expérimenter le « faire ensemble » et la coopération** : organiser une collecte alimentaire, une disco-soupe, un concert solidaire, des ateliers coopératifs ...
- **Faire découvrir des entreprises de l'ESS** : organiser une visite d'entreprise de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles ...), un forum des métiers de l'ESS, une exposition sur les entreprises du territoire ...
- **Monter une action autour du développement durable** : organiser une clean walk, mettre en place un système d'échange local (troc) dans l'établissement ...
- **Valoriser un projet « Mon ESS à l'École »** : faire une vidéo de présentation, vendre des productions, organiser une exposition, présenter le projet aux autres élèves de l'établissement...



**Pour participer, rendez-vous sur le site [www.semainessecole.coop](http://www.semainessecole.coop) et cliquez sur « je participe »**

 Suivez-nous sur Twitter : #SESSE2022 et @SemaineESSEcole

**Contact :** [info@semainessecole.coop](mailto:info@semainessecole.coop) - 01 40 47 37 75 - 06 71 82 54 62

<sup>1</sup> Chiffres issus de l'Atlas commenté de l'ESS, Observatoire national d'ESS France, 2020

### À propos :

Cette initiative est pilotée par [L'ESPER\\*](#), [l'OCCE\\*](#) et [Coop FR\\*](#) et soutenue par le **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports** et le **Secrétariat d'État à l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable**.

\***L'ESPER** : L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires, signataire d'une convention de partenariat en 2018 avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le Haut-commissariat à l'ESS. L'ESPER est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle représente 42 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats).

Pour en savoir plus : [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)  @LESPER\_France

\***L'OCCE** : Créé en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école. Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**. Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires.

Pour en savoir plus : [www.occe.coop](http://www.occe.coop)   @OCCE\_FD

\***Coop FR** : Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 22 500 entreprises coopératives représentant 1,3 million d'emplois et 27,5 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : coopératives d'entreprises (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), coopératives de production (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), coopératives multisociétaires (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), banques coopératives.

Pour en savoir plus : [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)   @Coop\_FR